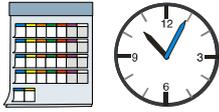
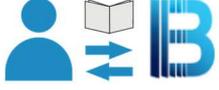


Informations et règles de la bibliothèque d'Esch

<u>Infos générales</u>		Page 2
La bibliothèque est ouverte		5
<u>Les règles de la bibliothèque</u>		6
<u>Inscription</u>		9
<u>Emprunter un objet</u>		12
<u>Réserver des médias</u>		17
<u>Lire des e-books</u>		17
<u>Utiliser un ordinateur et Internet</u>		18
<u>Être photographié</u>		20
<u>Protection des données</u>		21

Infos générales

Vous devez pouvoir utiliser la bibliothèque correctement et facilement.

Vous trouvez ici des informations importantes.



Une bibliothèque. C'est quoi?

Une **bibliothèque** est un bâtiment avec

- beaucoup de livres
- des DVD et des CD
- des magazines
- des livres à écouter
- et d'autres choses.

Tout cela s'appelle aussi : les **médias**.

Dans les **médias** sont stockées des informations à voir ou à entendre.

Pour **1** seule chose, on dit : **un média**.

À Esch-sur-Alzette, la bibliothèque s'appelle : « **Escher Bibliothéik** ».

Beaucoup disent aussi « BESA ».

BESA veut dire : **B**ibliothèque municipale d'**E**sch-**s**ur-**A**lzette.

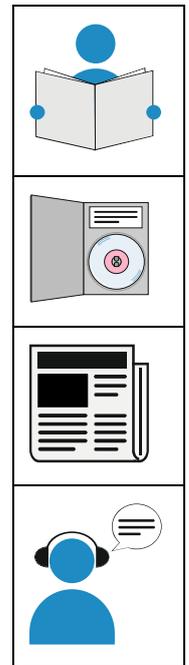
Ici, on écrit toujours : **bibliothèque**.

La bibliothèque est un bâtiment **public** :

Public veut dire : tout le monde peut utiliser la bibliothèque.

La bibliothèque est un **bâtiment pour la culture**.

Culture veut dire ici : Il y a des médias faits par des écrivains et des artistes.



Qui peut utiliser la bibliothèque ?

La bibliothèque est ouverte **à tous** :

- Les personnes de tout âge
- Les personnes venant de tous les pays
- Les hommes, les femmes, les personnes de tout sexe
- Les personnes de toute religion
- Les personnes qui parlent d'autres langues
- Les personnes riches ou pauvres.

Toutes les personnes peuvent **utiliser** la bibliothèque.

Comment utiliser la bibliothèque ?

Vous devez demander une **carte de bibliothèque**.

Vous pouvez alors emprunter un objet ou utiliser l'ordinateur.

La carte est **gratuite**.

Vous recevez la carte à l'**inscription** à la bibliothèque.

Vous pouvez utiliser la salle de lecture de la bibliothèque **sans** carte.

Vous pouvez **apprendre** beaucoup de choses à la bibliothèque, pendant toute votre vie.

Vous avez **accès libre à toutes sortes d'informations**.

Vous pouvez vous former **gratuitement**.

Ce que vous pouvez faire à la bibliothèque

Vous pouvez **emprunter** différents médias.

Emprunter veut dire : vous pouvez, par exemple, emporter un livre ou un DVD chez vous pour une courte durée. Mais vous devez ensuite rapporter les médias à la bibliothèque.

L'emprunt à la bibliothèque est gratuit.

À la bibliothèque vous pouvez aussi :

- lire
- vous informer
- utiliser l'ordinateur
- apprendre, seul ou avec d'autres personnes
Par exemple : pour l'école, le travail ou pour le plaisir.
- rencontrer des amis et des personnes gentilles.

Vous trouvez quoi à la bibliothèque ?

La bibliothèque a une **salle de lecture** et d'autres espaces pour les utilisateurs.

Vous trouvez des **livres** pour adultes, jeunes et enfants sur beaucoup de thèmes différents.

Par exemple : des histoires ou des choses de la vie.

Il y a aussi :

- Des livres en langage facile
- Des livres dans d'autres langues
- Des journaux et des magazines.

Vous pouvez lire ou écouter certains livres sur des appareils électroniques.

Par exemple : sur le téléphone portable ou la tablette.

Ces livres sont appelés **e-books** et **audio-books**.

Ce sont des mots anglais.

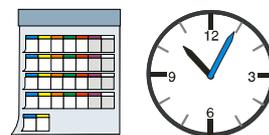
E-book veut dire livre électronique.

Audio-book veut dire livre audio.

Ce que vous pouvez faire d'autre à la bibliothèque

Vous pouvez aussi :

- utiliser un ordinateur
- surfer sur Internet
- copier, imprimer ou numériser
- rencontrer et discuter avec beaucoup de personnes intéressantes



La bibliothèque est ouverte

Lundi	de 14:00 à 17:00 heures
Mardi	de 10:00 à 12:00 heures et de 14:00 à 17:00 heures
Mercredi	de 13:30 à 17:00 heures
Jeudi	de 10:00 à 12:00 heures et de 14:00 à 17:00 heures
vendredi	de 15:00 à 19:00 heures
samedi	de 10:00 à 12:00 heures
dimanche	fermée

Les règles de la bibliothèque

La bibliothèque a des règles.

Vous devez lire les règles.

Vous signez dans le **formulaire**,
que vous êtes d'accord avec les règles.

Le formulaire s'appelle : **formulaire d'inscription**.

Vous avez des **difficultés** pour tout comprendre ?

Ou vous avez besoin d'aide ?

Alors venez à la réception.

Ou posez la question à un membre du personnel de la bibliothèque.

Vous pouvez faire ceci à la bibliothèque

- Vous pouvez aller dans beaucoup de salles de la bibliothèque.

Mais **pas** dans toutes les salles.

Certaines salles sont réservées aux membres du personnel de la bibliothèque.

Vous **ne** devez **pas** entrer dans ces salles.

- Vous pouvez regarder les **médias** dans la **salle de lecture**.

Vous pouvez lire ou utiliser les médias.

Mais vous devez **remettre** les médias à leur place.

Si vous **ne** trouvez **pas** la place,

alors donnez les médias à un membre du personnel de la bibliothèque.

- **Faites bien attention à vos propres affaires s'il vous plaît.**

Par exemple, surveillez votre sac.

Vous pouvez enfermer vos affaires dans un casier.

Les casiers se trouvent dans le vestiaire.

Prenez toujours vos affaires avec vous,
quand vous quittez la salle.

La bibliothèque **ne** paie **pas** pour les objets cassés ou perdus.

- Vous devez respecter les règles de la bibliothèque.

Si vous **ne** respectez **pas** les règles.

alors vous **ne** pouvez **plus** utiliser la bibliothèque.

- Les parents ou les accompagnateurs sont **responsables** de leurs enfants.

Responsable veut dire : faire attention à ses enfants.

Et payer pour les objets cassés ou perdus.

La bibliothèque **ne** surveille **pas** les enfants ou les jeunes.

La bibliothèque **ne** paie **pas** quand les enfants ou les jeunes perdent ou cassent des médias.

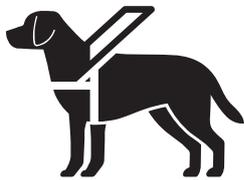
Vous NE devez PAS faire tout ceci :

- Vous **n'**avez **pas** le droit d'apporter des **animaux** à la bibliothèque.
Exception : les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance peuvent entrer.

Ils aident les personnes en situation de handicap.

- Il doit être calme dans la bibliothèque.
Ainsi, chacun peut bien lire et se concentrer.
- Vous **ne** devez **pas** parler sans respect.
- Vous **ne** devez **pas** déranger les autres utilisateurs.
- Vous **ne** devez **pas** courir ou jouer.
- Vous **ne** devez **pas** écouter des vidéos ou de la musique à voix haute.

- Vous **ne** devez **pas** téléphoner dans la bibliothèque.
Allez s'il vous plaît à **l'extérieur** pour téléphoner.
Mettez votre téléphone sur **silencieux** dans la bibliothèque.
- Vous **ne** devez **pas** manger et boire dans les salles de lecture.
Et **pas** non plus près des ordinateurs.
- Vous **ne** devez **pas** fumer.
- Vous **ne** devez **pas** boire d'alcool, et **ne pas** prendre de drogues.
- Vous **ne** devez **pas** venir à la bibliothèque
quand vous êtes ivre ou drogué.

 Pas d'animaux	 Chiens d'assistance OK	 Chiens guides d'aveugles OK	
 Psst, ne pas déranger	 Ne pas courir, ne pas jouer	 Pas de musique ou vidéos fortes	 Ne pas téléphoner
 Ne pas fumer	 Ne pas manger ou boire	 Pas d'alcool	 Pas de drogues

Inscription

Comment vous inscrire à la bibliothèque ?

Vous devez remplir un formulaire d'inscription.

Vous devez donner ces informations à la bibliothèque :

- Prénom et nom
- Date de naissance
- Adresse
- Adresse e-mail.

Vous n'avez peut-être pas d'e-mail ?

Alors, la bibliothèque peut vous aider.

Ces infos s'appellent en langage difficile :

Données à caractère personnel.

On dit aussi : **données personnelles.**

Vous pouvez également donner votre numéro de téléphone.

Mais vous **n'êtes pas** obligés de le donner.

C'est volontaire.

Apportez s'il vous plaît une **preuve d'identité** pour l'inscription :

- votre **carte d'identité**
- ou votre **passport**
- ou votre **permis de séjour**

C'est un papier du bureau de l'immigration.

Cela veut dire : vous avez l'autorisation de vivre dans le pays.

La bibliothèque garde votre formulaire d'inscription.

Vous recevez une **carte de bibliothèque**.

Vous pouvez aussi enregistrer la **carte de bibliothèque** sur votre téléphone portable.

Vous recevez un **mot de passe personnel**.

Personnel veut dire :

Vous **ne** devez **pas** donner ce mot de passe à d'autres personnes.

Vous êtes peut-être déjà inscrit dans une bibliothèque au Luxembourg ?

Dans ce cas, prenez le même **nom d'utilisateur** et le même **mot de passe** pour la bibliothèque d'Esch.

Vous avez perdu votre carte de bibliothèque ?

Alors, contactez-nous.

Vous pouvez recevoir une nouvelle carte de bibliothèque.

La nouvelle carte de bibliothèque coûte 1,50 euro.

Vous avez moins de 18 ans ?

Dans ce cas, **un adulte** est responsable de vous.

Cela peut être :

- votre mère ou votre père
- une autre personne responsable de votre éducation
- un tuteur.

Cette personne doit **signer** votre formulaire d'inscription.

L'inscription est valable combien de temps ?

L'inscription est valable **5 ans**.

Elle peut ensuite être renouvelée.

La bibliothèque garde vos infos pendant la durée de l'inscription.

Elle garde vos infos encore pendant 2 ans après que vous **n'êtes plus** inscrit.

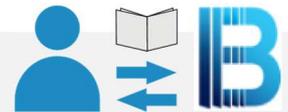
La bibliothèque supprime alors vos infos.

Supprimer veut dire :

On **ne** peut **plus** lire ou modifier les infos.

Ce que vous empruntez, reste anonyme.

Anonyme veut dire : votre nom ne sera pas donné.



Vous habitez au Luxembourg ou dans la région frontalière ?

Vous pouvez alors emporter les médias chez vous pendant **1 mois**.

Mais vous devez rapporter les médias.

Vous pouvez emprunter combien de médias ?

Vous pouvez emprunter **5 médias imprimés** pour les lire ou les regarder.

Par exemple : des livres ou des magazines.

Vous pouvez emprunter **3 médias à écouter ou à regarder**.

Ces médias sont aussi appelés : médias audio-visuels.

Par exemple : livres audios, CD, films et jeux d'ordinateur.

Combien de temps pouvez-vous emprunter les médias ?

Vous pouvez emprunter les médias pendant **4 semaines**.

C'est la durée maximale pour emporter les médias chez vous.

Vous voulez peut-être garder les médias plus de temps.

Alors, vous pouvez demander de prolonger la durée de l'emprunt.

Vous dites à la bibliothèque : « Je veux garder les médias plus longtemps ».

Vous le dites avant la fin de la durée de l'emprunt.

Vous pouvez alors emprunter les médias 4 semaines de plus.

C'est possible une seule fois.

Vous gardez les médias trop longtemps.

Alors il se passe quoi ?

Nous vous envoyons une lettre.

La lettre est en **langage difficile**.

La lettre dit : vous devez rapporter les médias.

Vous avez peut-être besoin de plus de temps.

Alors, vous pouvez nous dire :

« je veux **prolonger** la durée de l'emprunt ».

Si vous **ne** réagissez **pas** à la première lettre :

vous recevez une deuxième lettre d'avertissement.

Si vous ne réagissez pas à la deuxième lettre,

vous recevez une troisième et dernière lettre.

Ensuite, nous faisons ceci :

- Nous bloquons votre carte de bibliothèque.
Vous ne pouvez alors plus rien emprunter.
- Vous recevez une facture pour les médias.
Vous devez payer cette facture.

Vous voulez prolonger la durée de l'emprunt.

Comment faire ?

- **Appelez la bibliothèque.**

Téléphone : 27 54 49 60.

Dites ce que vous voulez emprunter plus longtemps.

Donnez-nous le numéro de votre carte de bibliothèque.

- Vous **ne** pouvez **pas** prolonger par e-mail.
Vous **ne** pouvez **pas envoyer un e-mail** pour prolonger.
- Vous pouvez prolonger la durée de l'emprunt **sur Internet**.
Pour cela, vous devez vous inscrire sur Internet sur <https://a-z.lu>
Vous avez besoin de votre **numéro de carte** et de votre **mot de passe**.
Les informations sur Internet **ne** sont **pas** en langage facile.

Un autre utilisateur a peut-être déjà réservé les médias.

Dans ce cas, vous **ne** pouvez **pas** prolonger.

Alors, vous devez **rendre** les médias.

Vous emportez des médias à la maison.

Vous devez faire attention à quoi ?

Vous devez penser à ces choses :

- Ces médias sont seulement pour vous.
Vous **ne** devez **pas** donner les médias à d'autres personnes.
- Vous devez **bien faire attention** aux médias.
Vous **ne** devez **pas** les perdre.
Les médias doivent rester propres.
Les médias ne doivent pas être abîmés.
- Vous devez rapporter les médias **à temps**.
Vous devez vous-même faire attention à la date.
La **date** est marquée sur la fiche de l'emprunt du média.

- Vous devez **rapporter** les médias à la bibliothèque.
La bibliothèque doit être ouverte.
Vous **ne** devez **pas** mettre les médias dans la boîte aux lettres de la bibliothèque.
- Vous gardez des médias trop longtemps ou vous **ne** les rendez **pas**.
Alors vous devez payer une **amende** à la bibliothèque.

Ce que vous **NE** devez **PAS** faire avec les médias

Vous **ne** devez **pas** faire ceci :

- Écrire ou dessiner dans un média.
- Souligner quelque chose.
- Replier les coins des feuilles.
- Couper ou arracher quelque chose.
- Salir quelque chose.
Par exemple avec de la nourriture, de la peinture ou du liquide.
- Casser des salles, des appareils et des choses dans la bibliothèque.
- Vous **ne** devez **pas** copier les médias.
Parce que le média appartient à la personne qui l'a fait.
Cette personne est l'auteur.
Vous devez d'abord demander à cette personne si vous pouvez copier.
En langage difficile, cela s'appelle : le **droit d'auteur**.
- Vous **ne** devez **pas** copier des médias à regarder ou à écouter.
Par exemple : les CD ou les DVD.

Les médias sont perdus, sales ou cassés.

Cela peut arriver.

Informez la bibliothèque tout de suite.

Vous devez remplacer le même média.

Cela veut dire : acheter un nouveau.

Ou bien vous donnez de l'argent à la bibliothèque.

La bibliothèque achète alors le même média.

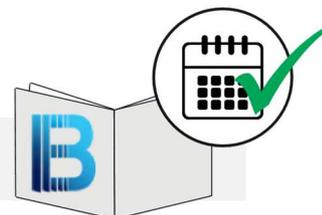
Vous NE payez PAS votre amende ?

Alors il se passe quoi?

La bibliothèque **ne** vous prête **plus** de médias.

Vous **ne** pouvez peut-être **plus** utiliser l'ordinateur de la bibliothèque.

Réserver des médias



Vous voulez emprunter un livre ou un autre média ?

Le média est peut-être **déjà emprunté**.

Alors, vous pouvez **réserver** le média sur Internet.

La bibliothèque vous contacte quand le média est de retour.

La bibliothèque vous informe par une lettre, par téléphone ou e-mail.

Vous pouvez alors venir chercher votre média.

Vous avez 14 jours pour venir chercher votre média.

Lire des e-books



Les e-books sont des livres numériques et des livres audios.

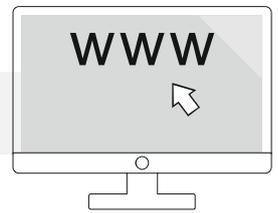
Les e-books sont disponibles sur le site Internet www.ebooks.lu.

Ce sont les e-books de toutes les bibliothèques au Luxembourg.

Les livres numériques sont en plusieurs langues.

Vous pouvez les lire uniquement sur un ordinateur, une tablette ou un téléphone portable.

Vous pouvez emprunter ces médias numériques.



Vous voulez utiliser un ordinateur de la bibliothèque ?

Pour cela, vous avez besoin d'une **carte de bibliothèque**.

Donnez la carte aux employés de la bibliothèque pendant que vous utilisez l'ordinateur.

Parfois, des personnes n'ont pas de carte de bibliothèque.

Dans ce cas, vous demandez une autorisation pour 1 jour.

Alors, vous pouvez utiliser l'ordinateur ce jour-là.

Pour cela, vous devez montrer votre **carte d'identité valable**.

Vous pouvez utiliser l'ordinateur **1 heure par jour**.

Vous voulez utiliser l'ordinateur plus longtemps ?

Alors demandez à un membre du personnel de la bibliothèque.

Ce que vous pouvez faire sur les ordinateurs de la bibliothèque ?

Vous pouvez enregistrer des fichiers d'Internet sur vos **propres supports de stockage**.

Les supports de stockage sont par exemple :

les CD, les DVD et les clés USB.

Ce que vous NE devez PAS faire sur les ordinateurs de la bibliothèque

- Vous **ne** devez **rien** modifier sur les ordinateurs.
- Vous **ne** devez **pas** télécharger ou installer des programmes sur les ordinateurs.

- Vous **ne** devez **pas** enregistrer de CD, de DVD ou de données sur les ordinateurs.

Vous êtes responsable vous-même

Vous utilisez Internet ou d'autres services d'Internet de la bibliothèque.

Vous êtes responsable, **pas** la bibliothèque.

Vous devez respecter les règles.

Si vous ne respectez pas les règles, vous pouvez être puni.

Un exemple :

Vous visitez un site internet interdit et il y a un dommage.

Alors, vous pouvez être jugé au tribunal et puni.

Ce que vous NE devez PAS faire sur Internet

Sur Internet, vous **ne** devez **pas** visiter certains sites internet.

Des sites internet qui

- violent les droits de l'homme
- montrent la violence comme bonne et juste
- sont racistes ou discriminatoires.

Cela veut dire

les personnes d'une autre couleur de peau ou

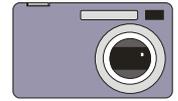
les personnes en situation de handicap sont montrées sans respect.

- montrent la pornographie :

On voit des personnes qui font un acte sexuel.

Être photographié

La bibliothèque prend parfois des **photos** lors d'événements ou d'activités.



Parfois, ces photos sont utilisées pour l'Internet.

Ou les photos sont imprimées dans un journal.

Vous **ne** voulez peut-être **pas** apparaître sur les photos.

Dans ce cas, informez les membres du personnel de la bibliothèque.

Avant l'événement, dites : « Je **ne** veux **pas** être sur la photo. »



Les **données** sont ici : **des infos sur les personnes.**

En langage difficile : **données personnelles.**

Ce sont par exemple :

- Nom
- Date de naissance
- Adresse.

Ces données personnelles doivent être **protégées.**

Protégées veut dire : Seulement certaines personnes ont le droit de voir vos données.

Vous décidez qui peut voir vos données et dans quel but il peut utiliser vos données.

Cela s'appelle : **protection des données** et c'est inscrit dans la loi.

Les bibliothèques doivent respecter la loi.

La protection des données est importante pour nous.

C'est pourquoi la bibliothèque a des règles strictes sur la protection des données.

La bibliothèque enregistre vos données lors de votre inscription

Lors de votre inscription, les bibliothèques **bibnet.lu** enregistrent vos données.

Vous devez donner votre accord.

Vos données ne seront utilisées que

- par les personnes qui travaillent à la bibliothèque et
- par des personnes qui ont le droit de les utiliser.

Les données des médias que vous empruntez sont traitées **de manière anonyme**.

Anonyme veut dire :

Votre nom **n'est pas** donné.

La bibliothèque **ne sait pas** qui a emprunté les médias.

Pourquoi la bibliothèque a besoin de vos données ?

La bibliothèque utilise vos données, par exemple :

- Pour vous inscrire à la bibliothèque
- Ainsi vous pouvez emprunter et utiliser des médias
- Ainsi vous pouvez réserver ou demander quelque chose
- Ainsi vous pouvez utiliser un ordinateur et Internet
- Pour vous appeler par téléphone ou vous écrire
- Pour vous envoyer un avertissement ou une punition.
- Pour recevoir des chiffres.

Par exemple : La bibliothèque a combien d'utilisateurs ?

La bibliothèque enregistre vos données où ?

De nombreuses bibliothèques luxembourgeoises travaillent ensemble sur Internet : sur www.bibnet.lu.

Sur ce site internet, elles enregistrent les données de tous les utilisateurs.

La bibliothèque garde vos données pendant combien de temps ?

La bibliothèque garde vos données personnelles aussi longtemps que vous êtes inscrit à la bibliothèque.

L'inscription est valable pendant **5 ans**.

C'est plus longtemps si vous voulez rester inscrit.

Si vous annulez votre inscription, la bibliothèque supprime vos données.

Mais seulement deux ans après que vous n'êtes plus inscrit.

Supprimer veut dire :

on ne peut plus lire ou utiliser les données.

Qui est responsable de la protection des données ?

Responsable veut dire ici :

Qui décide de l'utilisation des données collectées.

Il existe des lois sur la protection des données.

Elles doivent être respectées.

Le responsable est la ville d'Esch-sur-Alzette.

Et les autres bibliothèques bibnet.lu.

Quels sont vos droits pour la protection des données ?

Vous pouvez vous informer.

Vous pouvez toujours vous **informer gratuitement** auprès de la bibliothèque.

Par exemple :

- La bibliothèque a quelles données sur vous ?
- Que fait la bibliothèque avec ces données ?
- Qui peut voir vos données ?

La bibliothèque doit vous le dire.

Vous pouvez modifier vos données personnelles.

Il y a peut-être quelque chose d'incorrect dans vos données.

Vous pouvez **corriger** vos données.

Vous devez le dire à la réception.

Ou vous corrigez vos données sur le site Internet.

Vous allez sur votre **compte utilisateur** sur : <http://www.a-z.lu>.

Vous pouvez interdire à la bibliothèque de continuer à garder vos données

Vous avez changé d'avis ?

Vous **ne** voulez **plus** que la bibliothèque garde vos données ?

Vous avez le droit de dire :

« Je **ne** veux **plus** que la bibliothèque garde mes données. »

Vous pouvez interdire à la bibliothèque d'utiliser vos données.

Vous avez le droit de dire : « Je **ne** veux **pas** que la bibliothèque utilise mes données. »

Alors, la bibliothèque **ne** doit **plus** utiliser vos données.

Vous avez le droit de dire à la bibliothèque : « Je **ne** suis **plus** d'accord ».

Vous pouvez demander que la bibliothèque efface vos données dans l'ordinateur.

Vous avez le droit de faire effacer vos données.

Effacer signifie :

On **ne** peut **plus** lire ou modifier les données.

La bibliothèque n'a plus le droit d'utiliser vos données ?

- Votre inscription est annulée automatiquement.
- Vous devez alors **rendre** votre carte de bibliothèque.

Alors, vous **ne** pourrez **plus utiliser** la bibliothèque.

Ecrivez à la bibliothèque par e-mail ou par une lettre avec la poste.

Vous pouvez vous plaindre gratuitement.

Vous pensez que vos données ne sont pas traitées correctement.

Il existe une commission pour la protection des données.

Elle s'appelle : Commission nationale pour la protection des données (CNPD).

Commission signifie :

un groupe de personnes s'occupe d'un sujet particulier.

La CNPD s'occupe de votre plainte.

L'adresse de la Commission est la suivante :

Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD)

1, Avenue du Rock'n'Roll

L-4361 Esch-sur-Alzette.

Vous trouvez plus d'informations ici :

<https://cnpd.public.lu/de/particuliers/faire-valoir/formulaire-plainte.html>

Le texte doit être facile à lire.

C'est pourquoi le texte contient souvent uniquement la forme masculine.

Par exemple : tuteur.

Il s'agit de toutes les personnes : femmes, hommes, tous les sexes.

Conseil : Klaro - Centre pour le langage facile

<https://klaro.lu>



Les pictogrammes sont de Klaro
et du programme POINT- APEMH.

Le langage facile est vérifié
par des personnes des ateliers APEMH.

Le logo bleu indique que le document a été vérifié.

© Logo européen pour le langage facile : Inclusion Europe.

www.inclusion-europe.eu/easy-to-read/

